

RCS : DIJON
Code greffe : 2104

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de DIJON atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2010 B 01114
Numéro SIREN : 528 069 636
Nom ou dénomination : CAVES-CARRIERE

Ce dépôt a été enregistré le 05/07/2019 sous le numéro de dépôt 7755

EXEMPLAIRE
GREFFE

Bilan

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/18	Net au 31/12/17
ACTIF				
<i>Immobilisations incorporelles</i>				
Concessions, brevets et droits assimilés	12 894	11 456	1 438	1 267
Autres immobilisations incorporelles	15 000		15 000	15 000
<i>Immobilisations corporelles</i>				
Constructions	887 497	147 779	739 718	801 344
Installations techniques, matériel et outill	40 513	13 205	27 308	27 751
Autres immobilisations corporelles	163 475	52 853	110 622	130 214
Immob. en cours / Avances & acomptes	269 479		269 479	
<i>Immobilisations financières</i>				
Participations et créances rattachées	120 000		120 000	120 000
Autres immobilisations financières	2 800		2 800	
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	1 511 658	225 293	1 286 365	1 095 577
<i>Stocks</i>				
Marchandises	5 539 562		5 539 562	3 358 982
<i>Créances</i>				
Clients et comptes rattachés	311 627		311 627	180 669
Fournisseurs débiteurs	843		843	6 420
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	414 185		414 185	326 898
Autres créances	3 701		3 701	4 066
<i>Divers</i>				
Avances et acomptes versés sur command	555 941		555 941	148 801
Disponibilités	31 945		31 945	65 575
Charges constatées d'avance	379 227		379 227	341 536
TOTAL ACTIF CIRCULANT	7 237 030		7 237 030	4 432 948
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL ACTIF	8 748 688	225 293	8 523 395	5 528 525

Déposé au Greffe
du Tribunal
de Commerce
de Dijonle 05 JUIL 2019
sous le n° B

7755

CERTIFIÉ CONFORME
À L'ORIGINAL

Bilan

	Net au 31/12/18	Net au 31/12/17
PASSIF		
Capital social ou individuel	58 512	58 512
Réserve légale	5 851	5 851
Report à nouveau	625 842	226 227
Résultat de l'exercice	628 432	499 616
Subventions d'investissement	160 048	49 922
TOTAL CAPITAUX PROPRES	1 478 685	840 128
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Emprunts	1 050 364	945 023
Découverts et concours bancaires	1 490 710	880 902
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	2 541 074	1 825 924
Emprunts et dettes financières diverses – Associés	745 087	626 020
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	1 889 577	908 232
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 303 210	713 869
Personnel	234 530	136 418
Organismes sociaux	128 522	88 981
Etat, Impôts sur les bénéfices	24 680	229 315
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	58 418	102 657
Autres dettes fiscales et sociales	15 475	23 211
Dettes fiscales et sociales	461 625	580 581
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	6 257	
Autres dettes		3 997
Produits constatés d'avance	97 879	29 773
TOTAL DETTES	7 044 710	4 688 397
TOTAL PASSIF	8 523 395	5 528 525

Compte de résultat

	du 01/01/18 au 31/12/18 12 mois	%	du 01/01/17 au 31/12/17 12 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
PRODUITS						
Ventes de marchandises	10 664 328,52	99,90	7 730 159,00	99,87	2 934 169,52	37,96
Production vendue	10 685,50	0,10	10 139,33	0,13	546,17	5,39
Autres produits	13 206,71	0,12	13 296,92	0,17	-90,21	-0,68
Total	10 688 220,73	100,12	7 753 595,25	100,17	2 934 625,48	37,85
CONSOMMATION M/SES & MA						
Achats de marchandises	10 430 917,42	97,71	7 253 003,88	93,70	3 177 913,54	43,82
Variation de stock (m/ses)	-2 180 580,00	-20,43	-1 346 029,30	-17,39	-834 550,70	62,00
Achats de m.p & aut.approv.	655,00	0,01			655,00	
Autres achats & charges externes	767 124,66	7,19	493 761,97	6,38	273 362,69	55,36
Total	9 018 117,08	84,48	6 400 736,55	82,69	2 617 380,53	40,89
MARGE SUR M/SES & MAT	1 670 103,65	15,64	1 352 858,70	17,48	317 244,95	23,45
CHARGES						
Impôts, taxes et vers. assim.	54 659,85	0,51	31 032,68	0,40	23 627,17	76,14
Salaires et Traitements	403 147,18	3,78	319 858,00	4,13	83 289,18	26,04
Charges sociales	165 494,11	1,55	125 344,69	1,62	40 149,42	32,03
Amortissements et provisions	90 652,40	0,85	88 812,29	1,15	1 840,11	2,07
Autres charges	381,90		505,00	0,01	-123,10	-24,38
Total	714 335,44	6,69	565 552,66	7,31	148 782,78	26,31
RESULTAT D'EXPLOITATION	955 768,21	8,95	787 306,04	10,17	168 462,17	21,40
Produits financiers	4 670,60	0,04	1 660,75	0,02	3 009,85	181,23
Charges financières	54 556,03	0,51	45 802,21	0,59	8 753,82	19,11
Résultat financier	-49 885,43	-0,47	-44 141,46	-0,57	-5 743,97	13,01
RESULTAT COURANT	905 882,78	8,49	743 164,58	9,60	162 718,20	21,90
Produits exceptionnels	29 958,00	0,28			29 958,00	
Charges exceptionnelles	10 412,60	0,10			10 412,60	
Résultat exceptionnel	19 545,40	0,18			19 545,40	
Participation des salariés	23 360,00	0,22			23 360,00	
Impôts sur les bénéfices	273 636,00	2,56	243 549,00	3,15	30 087,00	12,35
RESULTAT DE L'EXERCICE	628 432,18	5,89	499 615,58	6,45	128 816,60	25,78

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS CAVES-CARRIERE

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2018, dont le total est de 8 523 395 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 628 432 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2018 au 31/12/2018.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 09/04/2019 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2018 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014:03 du 5 juin 2014, modifié par le règlement ANC n°2016-07 du 4 novembre 2016.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de transport : 4 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Titres de Participations

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition hors frais accessoires.

Règles et méthodes comptables

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Stocks

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant aux rémunérations éligibles de l'année civile 2018 a été constaté pour un montant de 4 828 euros. Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit correspondant a été porté au crédit du compte 649 - Charges de personnel – CICE.

Le produit du CICE comptabilisé au titre de l'exercice vient en diminution des charges d'exploitation et est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

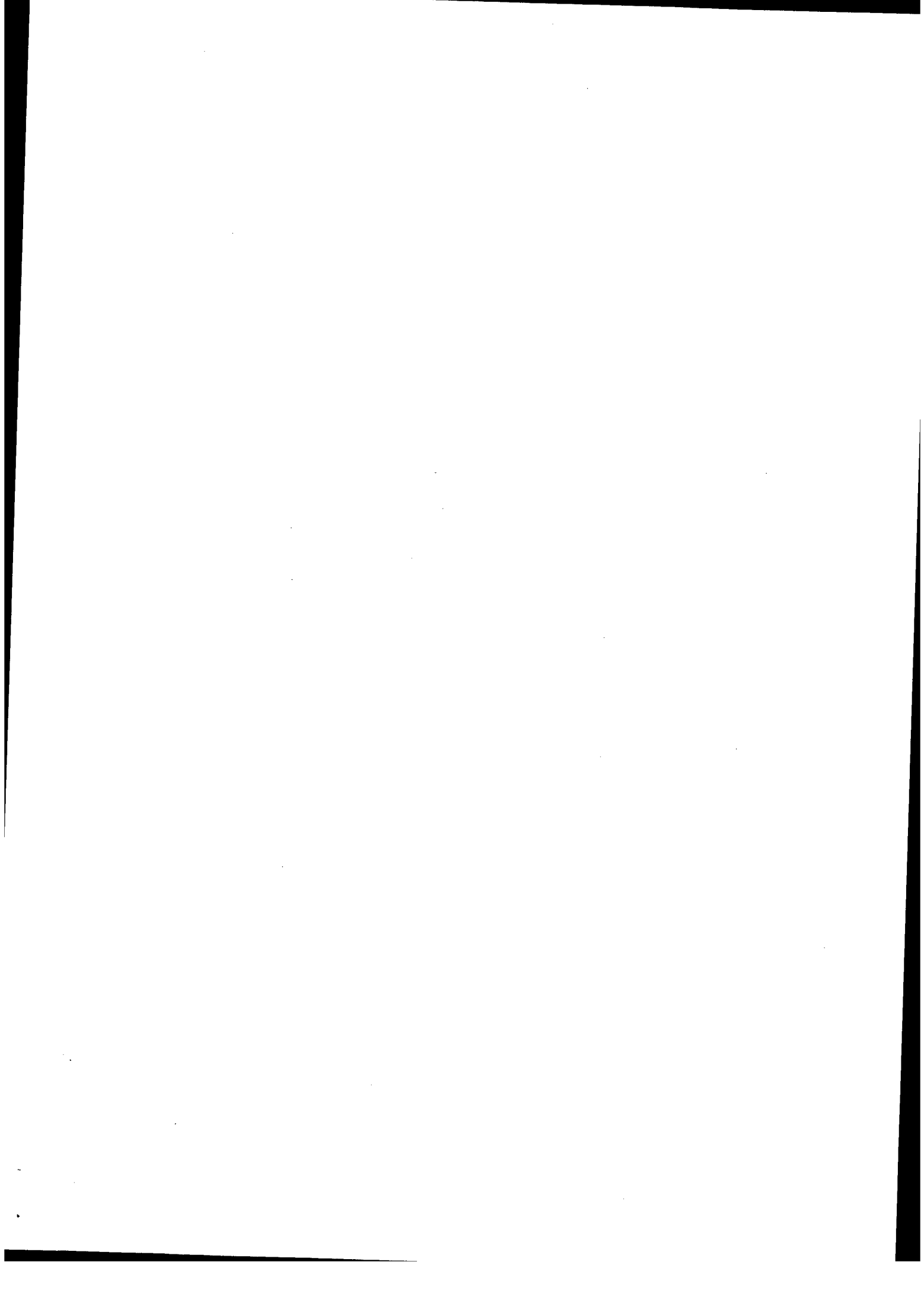
Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	41 244	800	14 150	27 894
Immobilisations incorporelles	41 244	800	14 150	27 894
- Terrains				
- Constructions sur sol propre	452 528			452 528
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagement des constructions	434 969			434 969
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	35 084	5 429		40 513
- Installations générales, agencements aménagement divers	61 668	2 673		64 341
- Matériel de transport	48 645		13 748	34 897
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	53 564	10 673		64 238
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours		269 478		269 479
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	1 086 458	288 253	13 748	1 360 964
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	120 000			120 000
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières		2 800		2 800
Immobilisations financières	120 000	2 800		122 800
ACTIF IMMOBILISE	1 247 702	291 853	27 898	1 511 658

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
<i>Ventilation des augmentations</i>				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant	800	288 253	2 800	291 853
Acquisitions				
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice	800	288 253	2 800	291 853
<i>Ventilation des diminutions</i>				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant	14 150	13 748		27 898
Cessions				
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice	14 150	13 748		27 898



Notes sur le bilan

Immobilisations financières

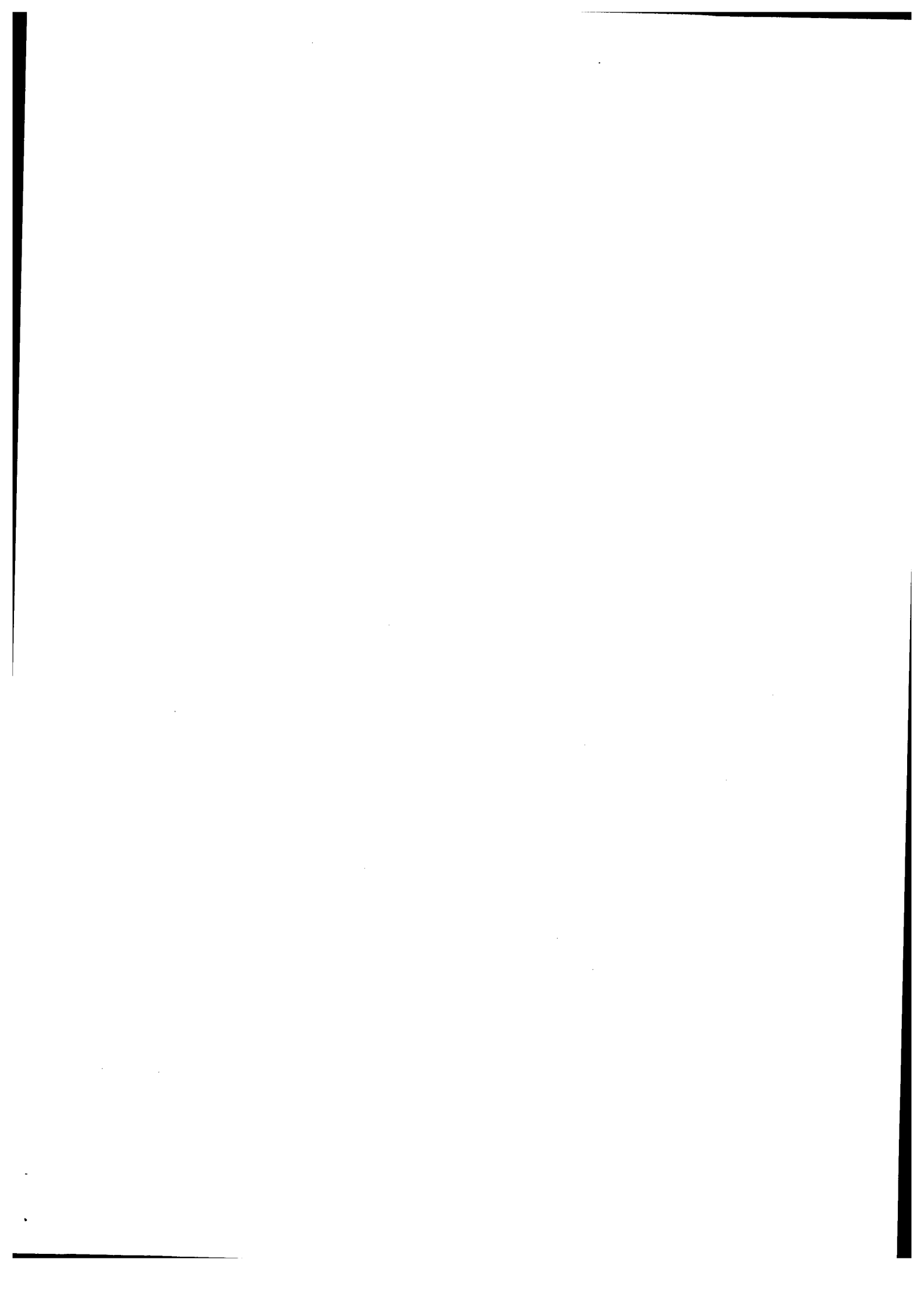
Liste des filiales et participations

Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capitaux propres (autres que le capital)	Quote-par du capital détenue	Résultat du dernier exercice clos
– Filiales (détenues à + 50 %)				
– Participations (détenues entre 10 et 50%)				
SC LES VIGNES EN BRESFUL 21121 DAIX	325 185	3 660	31,53	3 334

Renseignements globaux sur toutes les filiales

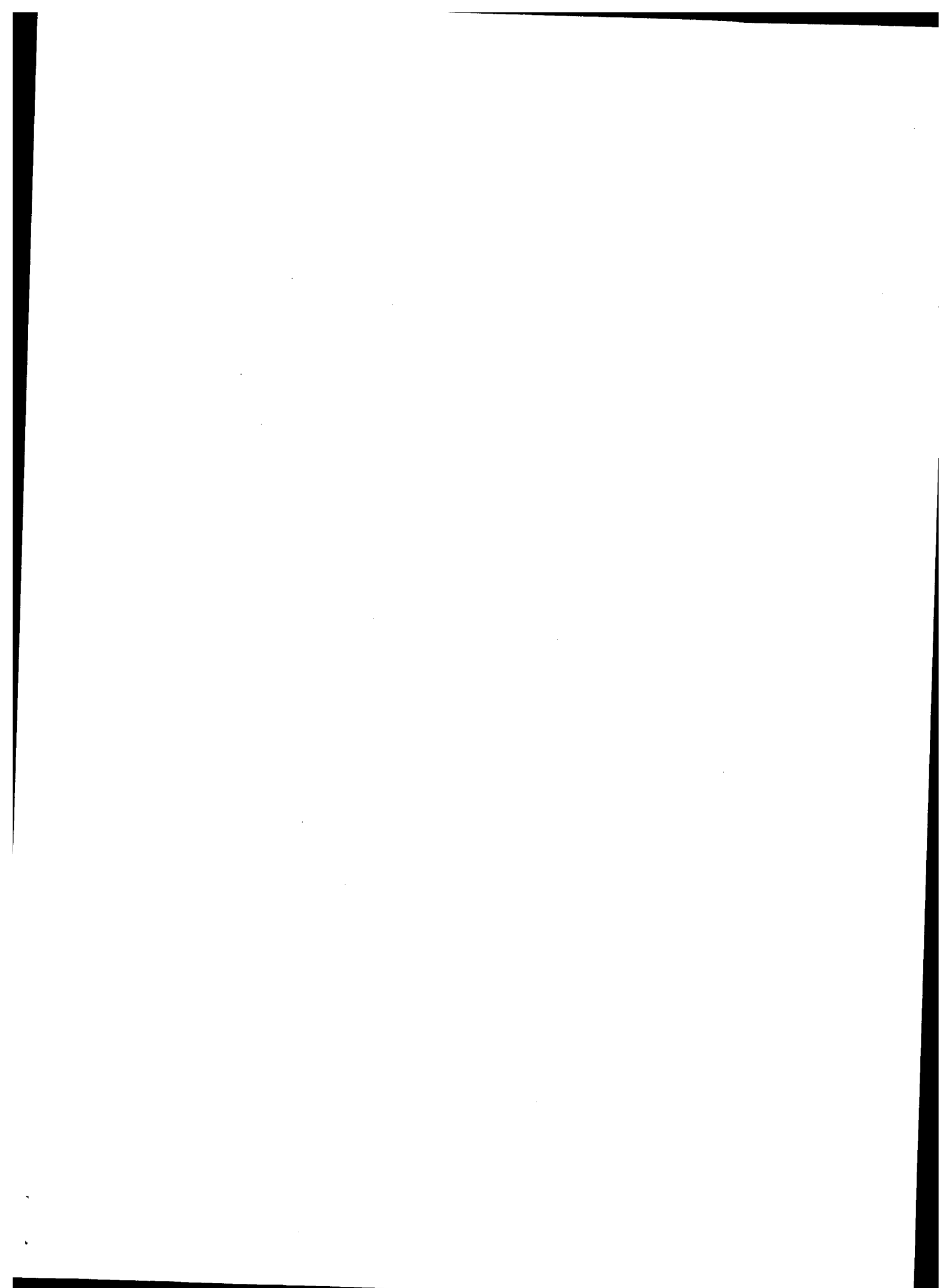
	Valeur comptable Brute	Valeur comptable Nette	Montant des prêts et avances	Cautions et avals	Dividendes encaissés
– Filiales (détenues à + 50 %)					
– Participations (détenues entre 10 et 50%)	120 000	120 000			
– Autres filiales françaises					
– Autres filiales étrangères					
– Autres participations français					
– Autres participations étranger					



Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	24 977	629	14 150	11 456
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	24 977	629	14 150	11 456
Immobilisations incorporelles				
- Terrains	24 532	18 129		42 661
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	61 621	43 497		105 118
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	7 333	5 872		13 205
- Installations générales, agencements aménagements divers	8 490	6 287		14 778
- Matériel de transport	17 589	7 692	3 335	21 946
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	7 584	8 547		16 130
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	127 149	90 024	3 335	213 837
ACTIF IMMOBILISE	152 126	90 653	17 485	225 293



Notes sur le bilan

Actif circulant

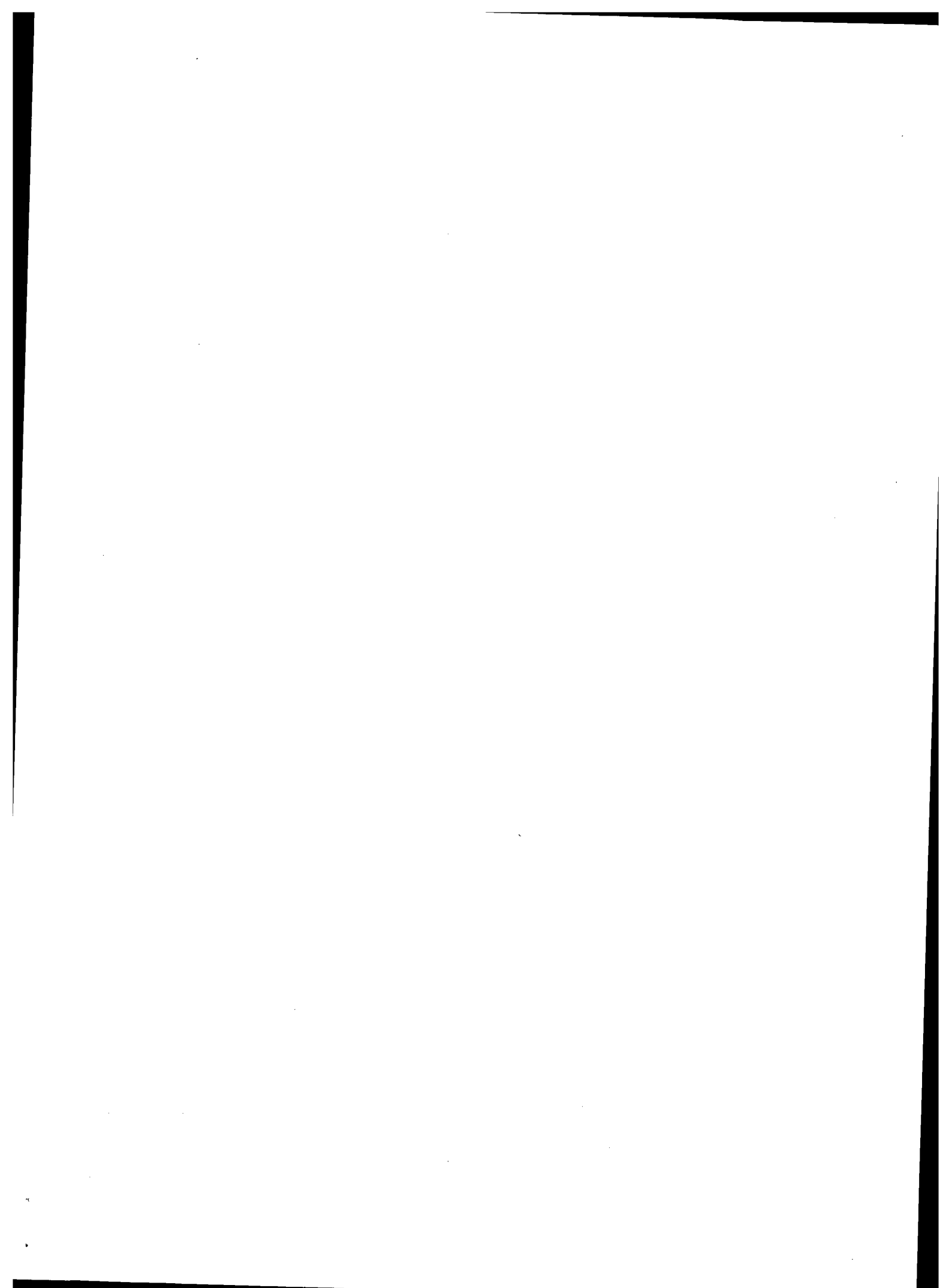
Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 1 112 382 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
<i>Créances de l'actif immobilisé :</i>			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			2 800
Autres	2 800		
<i>Créances de l'actif circulant :</i>			
Créances Clients et Comptes rattachés	311 627	311 627	
Autres	418 729	418 729	
Capital souscrit – appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	379 227	379 227	
Total	1 112 382	1 109 582	2 800
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
CLIENTS FACTURES A ETABLIR	3 938
FOURNISSEURS – RRR A OBTENIR	753
Total	4 691



Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 58 512,00 euros décomposé en 11 040 titres d'une valeur nominale de 5,30 euros.

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 5 155 133 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
– à 1 an au maximum à l'origine	1 490 710	1 490 710		
– à plus de 1 an à l'origine	1 050 364	194 939	353 475	501 950
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 303 210	1 303 210		
Dettes fiscales et sociales	461 625	461 625		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	6 257	6 257		
Autres dettes (**)	745 087	745 087		
Produits constatés d'avance	97 879	97 879		
Total	5 155 133	4 299 708	353 475	501 950
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	231 139			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	125 855			
(**) Dont envers les associés	745 087			

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
FOURNISSEURS – FACT. NON PARVENUES	381 000
INT.COURUS S/EMP.AUP.ETABL.T.CREDIT	935
BANQUE INTERETS COURUS	3 714
DETTES PROVIS. PR CONGES A PAYER	15 474
INTERESSEMENT DES SALARIES	23 360
PERSONNEL – AUTRES CHARGES A PAYER	195 696
CHARGES SOCIALES S/CONGES A PAYER	6 406
CHARGES SOCIALES – CHARGES A PAYER	80 210
ETAT – AUTRES CHARGES A PAYER	15.475
Total	722 270

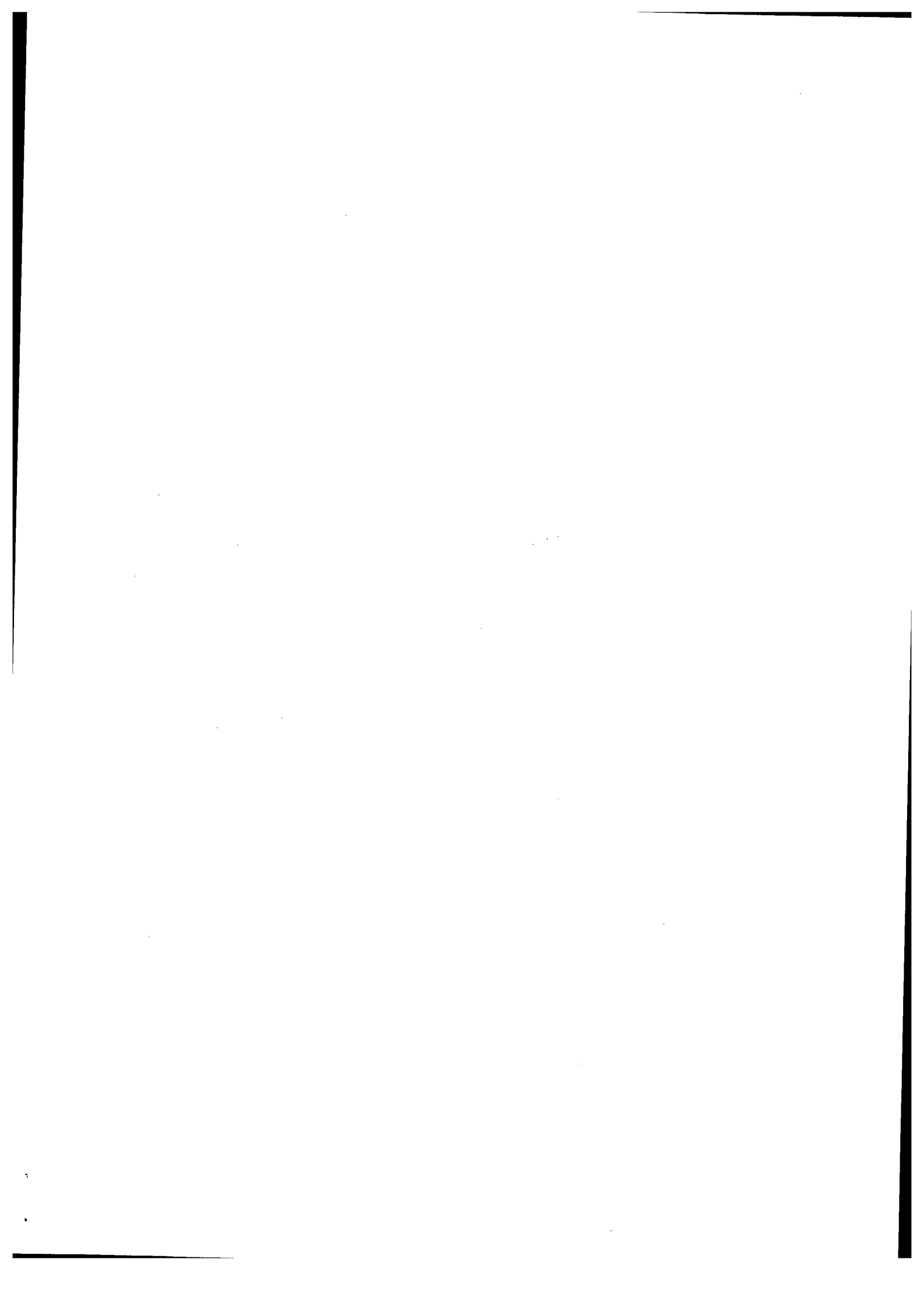
Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARGES CONSTATEES D AVANCE	379 227		
Total	379 227		

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
PRODUITS CONSTATES D AVANCE	97 879		
Total	97 879		




CAVES-CARRIERE

Société par actions simplifiée au capital de 58.512 euros
12, rue de Skopje
21000 Dijon

R.C.S. DIJON B 528 069 636

Certifié conforme à l'original

A large, stylized handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and a long horizontal stroke.

Déposé au Greffe
du Tribunal
de Commerce
de Dijon
le05.....2019
sous le n° B

7759

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2018

1. The first part of the document discusses the importance of maintaining accurate records of all transactions and activities. It emphasizes the need for transparency and accountability in financial reporting.

2. The second part of the document outlines the various methods and techniques used to collect and analyze data. It includes a detailed description of the experimental procedures and the statistical tools employed.

3. The third part of the document presents the results of the study, showing the trends and patterns observed in the data. It includes several tables and graphs to illustrate the findings.

4. The fourth part of the document discusses the implications of the results and provides recommendations for future research. It highlights the areas that need further exploration and the potential applications of the findings.

5. The fifth part of the document concludes the study, summarizing the key points and the overall contribution of the research. It expresses the hope that the findings will be useful to other researchers in the field.

6. The sixth part of the document contains the references and citations used in the study. It lists the works of other authors that have influenced the research and provides the necessary information to locate them.

7. The seventh part of the document includes the appendix, which contains additional data and information that are not included in the main text. It provides a more detailed look at the raw data and the calculations used in the analysis.

8. The eighth part of the document contains the index, which provides a quick reference to the various sections and topics covered in the document. It is a useful tool for navigating through the text.

9. The ninth part of the document includes the glossary, which defines the key terms and concepts used in the study. It helps to ensure that everyone reading the document has a clear understanding of the terminology.

10. The tenth part of the document contains the acknowledgments, where the author expresses their gratitude to the people and organizations that have supported the research. It is a way to recognize the contributions of others.

11. The eleventh part of the document includes the list of figures and tables, which provides a summary of the visual elements used in the study. It helps to identify the location of each figure or table within the text.

12. The twelfth part of the document contains the list of abbreviations, which defines the shorthand terms used throughout the document. It is a helpful reference for readers who may not be familiar with the abbreviations.

13. The thirteenth part of the document includes the list of symbols, which defines the mathematical symbols used in the study. It helps to ensure that everyone reading the document has a clear understanding of the symbols.

14. The fourteenth part of the document contains the list of equations, which provides a summary of the mathematical formulas used in the study. It helps to identify the location of each equation within the text.

15. The fifteenth part of the document includes the list of figures and tables, which provides a summary of the visual elements used in the study. It helps to identify the location of each figure or table within the text.

S.E.C.C.

Société de commissariat aux comptes
Compagnie Régionale de Dijon

S.A.R.L. au capital de 8.000 €
R.C.S. Dijon 440 186 120
APE 6920 Z
TVA FR 81 440 186 120 000 34

2, rue des Bons Enfants
21000 DIJON

Téléphone 03.80.51.46.85
Mobile 06.07.34.70.71
olivier.sarlin@secc-cac.fr

Aux associés,

1. Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société **CAVES-CARRIERE** relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

2. Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « 6. Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

3. Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

1942

...

...

...

...

...

...

...

...

...

4. Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux membres de l'assemblée générale

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion de la présidente et dans les autres documents adressés aux membres de l'assemblée générale sur la situation financière et les comptes annuels.

5. Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la présidente.

6. Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

THE UNIVERSITY OF CHICAGO
DIVISION OF THE PHYSICAL SCIENCES
DEPARTMENT OF CHEMISTRY

MEMORANDUM FOR THE RECORD
DATE: 1954
SUBJECT: [Illegible]

[The following text is extremely faint and largely illegible due to the quality of the scan. It appears to be a multi-paragraph memorandum.]

[The following text is also extremely faint and largely illegible. It appears to be the main body of the memorandum, possibly containing experimental results or a discussion.]

Very truly yours,
[Illegible Signature]

Notes sur le compte de résultat

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Commissaire aux comptes Titulaire

Honoraires de certification des comptes : 2 960 euros

Honoraires des autres services : 0 euros

Autres informations

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises à travers notamment des efforts en matière de reconstitution du fonds de roulement.

CAVES-CARRIERE

Société Par Actions Simplifiée au capital de 58 512.00 €

Siège social : 12 rue de Skopje

21000 DIJON

528 069 636 RCS DIJON

TEXTE DE LA RESOLUTION D'AFFECTATION DE RESULTAT
SOUMISE ET ADOPTÉE A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MIXTE ANNUELLE EN DATE DU
3 JUIN 2019

DEUXIÈME RESOLUTION

L'assemblée générale sur proposition de la présidente décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2018, s'élevant à 628 432.18 €, de la manière suivante :

- | | |
|--|--------------|
| - une somme de | 150 144.00 € |
| à la distribution de dividende, soit par action, 13.60 € | |
| - et le solde, soit | 478 288.18 € |
| au compte "Report à Nouveau" | |

En conséquence, chaque titre se verra attribuer un dividende de 13.60 €.

Ce dividende sera mis en paiement à l'issue de l'assemblée.

L'assemblée générale, pour répondre aux prescriptions de l'article 243 bis du Code général des impôts, prend acte de ce que les dividendes distribués, au titre des trois exercices précédents, ont été les suivants :

	2017	2016	2015
Dividende unitaire	9.06	Néant	Néant
Nombre de parts	11 040	11 040	11 040
Dividende global	100 000	Néant	Néant
Dividende global éligible à l'abattement	/	Néant	Néant
Dividende global non éligible	100 000	/	/

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Effectif moyen au 31/12/2018 : 7

**CERTIFIÉ CONFORMÉ
A L'ORIGINAL**

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Dijon, le 20 mai 2019



S.E.C.C.
Olivier SARLIN
Commissaire aux comptes

Faint, illegible text at the top of the page, possibly a header or title.

Main body of faint, illegible text, appearing to be several paragraphs of a document.

Bilan

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/18	Net au 31/12/17
ACTIF				
<i>Immobilisations incorporelles</i>				
Concessions, brevets et droits assimilés	12 894	11 456	1 438	1 267
Autres immobilisations incorporelles	15 000		15 000	15 000
<i>Immobilisations corporelles</i>				
Constructions	887 497	147 779	739 718	801 344
Installations techniques, matériel et outill	40 513	13 205	27 308	27 751
Autres immobilisations corporelles	163 475	52 853	110 622	130 214
Immob. en cours / Avances & acomptes	269 479		269 479	
<i>Immobilisations financières</i>				
Participations et créances rattachées	120 000		120 000	120 000
Autres immobilisations financières	2 800		2 800	
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	1 511 658	225 293	1 286 365	1 095 577
<i>Stocks</i>				
Marchandises	5 539 562		5 539 562	3 358 982
<i>Créances</i>				
Clients et comptes rattachés	311 627		311 627	180 669
Fournisseurs débiteurs	843		843	6 420
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	414 185		414 185	326 898
Autres créances	3 701		3 701	4 066
<i>Divers</i>				
Avances et acomptes versés sur command	555 941		555 941	148 801
Disponibilités	31 945		31 945	65 575
Charges constatées d'avance	379 227		379 227	341 536
TOTAL ACTIF CIRCULANT	7 237 030		7 237 030	4 432 948
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL ACTIF	8 748 688	225 293	8 523 395	5 528 525

Bilan

	Net au 31/12/18	Net au 31/12/17
PASSIF		
Capital social ou individuel		
Réserve légale	58 512	58 512
Report à nouveau	5 851	5 851
Résultat de l'exercice	625 842	226 227
Subventions d'investissement	628 432	499 616
TOTAL CAPITAUX PROPRES	1 600 048	49 922
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES	1 478 685	840 128
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Emprunts		
Découverts et concours bancaires	1 050 364	945 023
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	1 490 710	880 902
Emprunts et dettes financières diverses – Associés	2 541 074	1 825 924
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	745 087	626 020
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 889 577	908 232
Personnel	1 303 210	713 869
Organismes sociaux	234 530	136 418
Etat, Impôts sur les bénéfices	128 522	88 981
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	24 680	229 315
Autres dettes fiscales et sociales	58 418	102 657
Dettes fiscales et sociales	15 475	23 211
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	461 625	580 581
Autres dettes	6 257	
Produits constatés d'avance		3 997
TOTAL DETTES	97 879	29 773
	7 044 710	4 688 397
TOTAL PASSIF	8 523 395	5 528 525

Compte de résultat

	du 01/01/18 au 31/12/18 12 mois	%	du 01/01/17 au 31/12/17 12 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
PRODUITS						
Ventes de marchandises	10 664 328,52	99,90	7 730 159,00	99,87	2 934 169,52	37,96
Production vendue	10 685,50	0,10	10 139,33	0,13	546,17	5,39
Autres produits	13 206,71	0,12	13 296,92	0,17	-90,21	-0,68
Total	10 688 220,73	100,12	7 753 595,25	100,17	2 934 625,48	37,85
CONSOMMATION M/SES & MA						
Achats de marchandises	10 430 917,42	97,71	7 253 003,88	93,70	3 177 913,54	43,82
Variation de stock (m/ses)	-2 180 580,00	-20,43	-1 346 029,30	-17,39	-834 550,70	62,00
Achats de m.p & aut.approv.	655,00	0,01			655,00	
Autres achats & charges externes	767 124,66	7,19	493 761,97	6,38	273 362,69	55,36
Total	9 018 117,08	84,48	6 400 736,55	82,69	2 617 380,53	40,89
MARGE SUR M/SES & MAT	1 670 103,65	15,64	1 352 858,70	17,48	317 244,95	23,45
CHARGES						
Impôts, taxes et vers. assim.	54 659,85	0,51	31 032,68	0,40	23 627,17	76,14
Salaires et Traitements	403 147,18	3,78	319 858,00	4,13	83 289,18	26,04
Charges sociales	165 494,11	1,55	125 344,69	1,62	40 149,42	32,03
Amortissements et provisions	90 652,40	0,85	88 812,29	1,15	1 840,11	2,07
Autres charges	381,90		505,00	0,01	-123,10	-24,38
Total	714 335,44	6,69	565 552,66	7,31	148 782,78	26,31
RESULTAT D'EXPLOITATION	955 768,21	8,95	787 306,04	10,17	168 462,17	21,40
Produits financiers	4 670,60	0,04	1 660,75	0,02	3 009,85	181,23
Charges financières	54 556,03	0,51	45 802,21	0,59	8 753,82	19,11
Résultat financier	-49 885,43	-0,47	-44 141,46	-0,57	-5 743,97	13,01
RESULTAT COURANT	905 882,78	8,49	743 164,58	9,60	162 718,20	21,90
Produits exceptionnels	29 958,00	0,28			29 958,00	
Charges exceptionnelles	10 412,60	0,10			10 412,60	
Résultat exceptionnel	19 545,40	0,18			19 545,40	
Participation des salariés	23 360,00	0,22			23 360,00	
Impôts sur les bénéfices	273 636,00	2,56	243 549,00	3,15	30 087,00	12,35
RESULTAT DE L'EXERCICE	628 432,18	5,89	499 615,58	6,45	128 816,60	25,78

ANNEXE

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS CAVES-CARRIERE

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2018, dont le total est de 8 523 395 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 628 432 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2018 au 31/12/2018.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 09/04/2019 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2018 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014, modifié par le règlement ANC n°2016-07 du 4 novembre 2016.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de transport : 4 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Titres de Participations

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition hors frais accessoires.

Règles et méthodes comptables

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Stocks

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant aux rémunérations éligibles de l'année civile 2018 a été constaté pour un montant de 4 828 euros. Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit correspondant a été porté au crédit du compte 649 - Charges de personnel - CICE.

Le produit du CICE comptabilisé au titre de l'exercice vient en diminution des charges d'exploitation et est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				27 894
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	41 244	800	14 150	27 894
Immobilisations incorporelles	41 244	800	14 150	
- Terrains	452 528			452 528
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagement des constructions	434 969			434 969
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	35 084	5 429		40 513
- Installations générales, agencements aménagement divers	61 668	2 673		64 341
- Matériel de transport	48 645		13 748	34 897
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	53 564	10 673		64 238
- Emballages récupérables et divers		269 478		269 479
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes			13 748	
Immobilisations corporelles	1 086 458	288 253	13 748	1 360 964
- Participations évaluées par mise en équivalence				120 000
- Autres participations	120 000			120 000
- Autres titres immobilisés		2 800		2 800
- Prêts et autres immobilisations financières		2 800		122 800
Immobilisations financières	120 000	2 800		122 800
ACTIF IMMOBILISE	1 247 702	291 853	27 898	1 511 658

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
<i>Ventilation des augmentations</i>				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions	800	288 253	2 800	291 853
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice	800	288 253	2 800	291 853
<i>Ventilation des diminutions</i>				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions	14 150	13 748		27 898
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice	14 150	13 748		27 898

Notes sur le bilan

Immobilisations financières

Liste des filiales et participations

Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capitaux propres (autres que le capital)	Quote-par du capital détenue	Résultat du dernier exercice clos
- Filiales (détenues à + 50 %)				
- Participations (détenues entre 10 et 50%)				
SC LES VIGNES EN BRESFUL 21121 DAIX	325 185	3 660	31,53	3 334

Renseignements globaux sur toutes les filiales

	Valeur comptable Brute	Valeur comptable Nette	Montant des prêts et avances	Cautions et avals	Dividendes encaissés
- Filiales (détenues à + 50 %)					
- Participations (détenues entre 10 et 50%)	120 000	120 000			
- Autres filiales françaises					
- Autres filiales étrangères					
- Autres participations français					
- Autres participations étranger					

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	24 977	629	14 150	11 456
Immobilisations incorporelles	24 977	629	14 150	11 456
- Terrains				
- Constructions sur sol propre	24 532	18 129		42 661
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	61 621	43 497		105 118
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	7 333	5 872		13 205
- Installations générales, agencements aménagements divers	8 490	6 287		14 778
- Matériel de transport	17 589	7 692	3 335	21 946
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	7 584	8 547		16 130
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	127 149	90 024	3 335	213 837
ACTIF IMMOBILISE	152 126	90 653	17 485	225 293

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 1 112 382 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
<i>Créances de l'actif immobilisé :</i>			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			2 800
Autres	2 800		
<i>Créances de l'actif circulant :</i>			
Créances Clients et Comptes rattachés	311 627	311 627	
Autres	418 729	418 729	
Capital souscrit – appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	379 227	379 227	
Total	1 112 382	1 109 582	2 800
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
CLIENTS FACTURES A ETABLIR	3 938
FOURNISSEURS – RRR A OBTENIR	753
Total	4 691

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 58 512,00 euros décomposé en 11 040 titres d'une valeur nominale de 5,30 euros.

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 5 155 133 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
– à 1 an au maximum à l'origine	1 490 710	1 490 710		
– à plus de 1 an à l'origine	1 050 364	194 939	353 475	501 950
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 303 210	1 303 210		
Dettes fiscales et sociales	461 625	461 625		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	6 257	6 257		
Autres dettes (**)	745 087	745 087		
Produits constatés d'avance	97 879	97 879		
Total	5 155 133	4 299 708	353 475	501 950
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	231 139			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	125 855			
(**) Dont envers les associés	745 087			

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
FOURNISSEURS – FACT. NON PARVENUES	381 000
INT.COURUS S/EMP.AUP.ETABL.T.CREDIT	935
BANQUE INTERETS COURUS	3 714
DETTES PROVIS. PR CONGES A PAYER	15 474
INTERESSEMENT DES SALARIES	23 360
PERSONNEL – AUTRES CHARGES A PAYER	195 696
CHARGES SOCIALES S/CONGES A PAYER	6 406
CHARGES SOCIALES – CHARGES A PAYER	80 210
ETAT – AUTRES CHARGES A PAYER	15 475
Total	722 270

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARGES CONSTATEES D AVANCE	379 227		
Total	379 227		

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
PRODUITS CONSTATES D AVANCE	97 879		
Total	97 879		

Notes sur le compte de résultat

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Commissaire aux comptes Titulaire

Honoraires de certification des comptes : 2 960 euros

Honoraires des autres services : 0 euros

Autres informations

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises à travers notamment des efforts en matière de reconstitution du fonds de roulement.